

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 49 • mars 2016



STABILISER LES ESPACES FRONTALIERS POUR **RÉDUIRE LES MENACES**

LES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI À
TOMBOUCTOU FORMÉES AU CONCEPT DU GENRE
PAR LA MINUSMA

LA MINUSMA CONTRIBUE À L'ÉMERGENCE
D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE MIEUX
OUTILLÉE

LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ONUSIDA MICHEL
SIDIBE EN VISITE AU MALI

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 UNE POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIÈRES RÉVISÉE POUR PERMETTRE AU MALI DE STABILISER SES ESPACES FRONTALIERS

5 GAO : SENSIBILISATION DES JEUNES SUR L'INTÉGRATION DU GENRE ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

6 PORTRAITS DE FEMMES

8 REMISE DE DONS AUX ENFANTS DÉMUNIS DE SÉVÉRÉ

9 LES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI À TOMBOUCTOU FORMÉES AU CONCEPT DU GENRE PAR LA MINUSMA

10 DES COMPOSANTES DE LA POLICE ET DE LA GARDE NATIONALE DU MALI FORMÉES PAR LA MINUSMA

11 LECTURE ET APPLICATION CORRECTES DES LOIS MALIENNES : LA MINUSMA OFFRE UN RECUEIL DE TEXTES AU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA JUSTICE

12 LA MINUSMA CONTRIBUE À L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE MIEUX OUTILLÉE

13 21 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

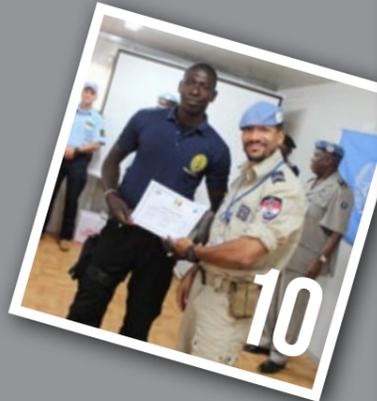
14 JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE 2016

16 22 MARS : JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

18 LA MINUSMA APPUIE LES AUTORITÉS MALIENNES À ÉTABLIR DES MESURES DE SAUVEGARDE POUR UN SITE ARCHÉOLOGIQUE

19 LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ONUSIDA MICHEL SIDIBE EN VISITE AU MALI

20 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

UNE POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIÈRES RÉVISÉE POUR PERMETTRE AU MALI DE STABILISER SES ESPACES FRONTALIERS



Une bonne politique de gestion des frontières permet de réduire la vulnérabilité des Etats face aux mouvements des groupes terroristes impliqués dans le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains dans le Sahel et incidemment au Mali.

La commune urbaine de Gao a accueilli du 16 au 18 mars la concertation régionale sur la relecture du document de Politique nationale des frontières. L'objectif principal de la rencontre était d'adapter ledit document au contexte national sous-tendu par les réalités politiques, sécuritaires, socio-économiques et culturelles du Mali et à l'environnement socio-sécuritaire critique de l'Afrique de l'Ouest et du continent africain. Il permettra

également à l'Etat malien de stabiliser ses espaces frontaliers en termes de sécurité, d'investissements dans les équipements sociaux de base, de rapports de bons voisinages et de protection des communautés frontaliers.

Les préfets des cercles d'Ansongo, Bourem, Ménaka et Gao, en plus des maires des différentes localités situées dans les zones frontalières et les responsables d'organisations de la société civile ont pris part à cette rencontre qui s'est penchée sur quatre thématiques principales, à savoir : la délimitation et la démarcation des frontières ; la coopération administrative, défense et sécurité frontaliers ; le développement des zones

frontalières et la coopération transfrontalière ; et le financement et la mobilisation des ressources.

Organisé par le Ministère de l'Administration Territoriale à travers la Direction Nationale des frontières, avec l'appui technique et financier de la MINUSMA, de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) et du Projet d'Appui à la Réforme Administrative, à la Déconcentration et au Développement Economique Régional (PARADDER), cet atelier a regroupé des acteurs des niveaux national, régional et local. La région de Gao, il faut le rappeler, partage une longue frontière avec le Niger. Celle-ci est perméable et sans surveillance particulière, faisant d'elle une zone de non-droit et de trafic de tout genre. L'on comprend donc pourquoi la gestion des frontières est une préoccupation majeure du Ministère de l'Administration Territoriale du Mali.

Faire des zones frontalières des lieux de paix
« On doit œuvrer à faire des frontières et zones frontalières de notre pays des lieux de paix, d'échanges et de développement durable. Au regard de toutes les menaces et influences qui limitent les libertés publiques et individuelles, freinent la circulation des personnes et des biens, et paralysent l'économie de la région, je ne peux que saluer la tenue du présent atelier qui sera une voie de solution aux difficultés que connaît la région de Gao, » a déclaré M. Seydou Traoré, Gouverneur de la région de Gao.

Pour M. David Lochhead de la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité - Désarmement, Démobilisation et Réintégration (SSR-DDR) de la MINUSMA, le financement de la relecture de la politique nationale dans les régions du Nord s'inscrit dans le mandat de la MINUSMA qui vise la stabilisation et le relèvement du Mali. « Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de stratégie globale pour la sécurisation des frontières du pays. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire de soutenir ce processus. Dans l'ancienne politique nationale des frontières, une stratégie de sécurisation des frontières est prévue parce que la politique nationale désigne certes l'aspect sécuritaire, mais aussi la question de développement, d'administration et de gestion des frontières. Et nous savons que le développement est lié à l'aspect sécuritaire. »
Vers une politique nationale des frontières actualisée
La dernière politique nationale des frontières du Mali a été faite en octobre 2000. Après 15 ans et à la suite de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la rencontre de Gao est le début d'un processus qui aboutira à la production d'un plan d'action qui permettra aux partenaires de réaliser les attentes des populations en terme de sécurité et de développement local en soutien à l'état.

« La question des frontières ne doit pas se limiter qu'aux hauts cadres de l'Etat mais doit s'élargir

aux vrais acteurs à la base. En plus, il faut que les autorités œuvrent pour la construction des infrastructures dans le domaine de la santé, de l'éducation, du transport. Les besoins sont pressants dans les zones frontalières, sans parler de l'insécurité. Cet atelier est inclusif mais cette politique devra être relue encore après 5 ans pour s'attaquer aux futures mutations, » a indiqué M. Rhissa Ag Mohamed Ahmed, Conseiller technique au Conseil régional de Gao.

Quant à M. Ibrahim Ag Effanfane, maire de la commune de Tessit dans le cercle d'Ansongo : « Nous sommes quelques fois jaloux de nos voisins de l'autre côté parce qu'il manque de points d'eau dans notre localité et de services sociaux de base. Cette rencontre nous permet cependant d'espérer un changement ; nos problèmes tournent autour de l'aspect sécuritaire, de l'eau, de la santé, de l'absence de route, surtout. Nous souhaitons vraiment que ces questions soient réglées à Tessit. »

A l'issue de la rencontre de trois jours, les participants ont formulé plusieurs recommandations dont : la prise en compte de la mobilité des populations le long des frontières lors des délimitations et démarcations ; la création d'un cadre institutionnel de gestion des frontières ; la formation des collectivités en matière de coopération transfrontalière ; la redynamisation de la collaboration entre les forces de défense et de sécurité des pays frontaliers ; la création et la dotation des zones frontalières en système de renseignement et les équiper en matériels adéquats.

« La MINUSMA a déjà approuvé un Projet à impact rapide d'appui au poste de gendarmerie des frontières de Labezanga, dans la région de Gao, à la frontière avec le Niger. Ledit projet a été mis en œuvre par l'ONG Danish Demining Group. La MINUSMA va continuer à appuyer les autorités maliennes dans la mise en œuvre de projets en ce sens. Comme nous sommes au terme de nos travaux, je ne peux que me réjouir de la qualité du travail et des résultats obtenus, » a conclu M. Mohamed El Amine Souef, Chef de bureau de la MINUSMA à Gao.

Une rencontre similaire a eu lieu à Tombouctou du 16 au 18 février. Le Ministère de l'Administration territoriale à travers la Direction nationale des frontières procède à la révision de la politique nationale des frontières depuis 2014, soutenu par la MINUSMA via le Fond d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité. Les rencontres régionales culmineront avec la tenue d'un atelier de consolidation nationale prévu à Bamako pour la fin avril. La politique nationale des frontières mise à jour fournira ainsi les bases de futures stratégies pour sécuriser et développer les régions frontalières du Mali. À ce jour, plus de 500 acteurs étatiques et non-étatiques répartis dans six régions ont pris part aux consultations.

GAO : SENSIBILISATION DES JEUNES SUR L'INTÉGRATION DU GENRE ET LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, l'unité genre de la MINUSMA a organisé mardi 15 mars un cadre d'échange avec les élèves du lycée Modibo Keita sur le genre, les violences faites aux femmes, l'autonomisation de la femme, le rôle de la femme dans le processus de paix et de réconciliation. C'était en présence du proviseur du lycée Modibo Keita, de la directrice régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, de la mairie de la commune urbaine de gao, des représentants des sections des affaires civiles et de l'information publique de la MINUSMA à Gao.

L'objectif de cette rencontre qui a eu lieu dans les locaux du lycée Modibo Keita, était de sensibiliser les jeunes sur l'intégration du genre et les violences basées sur le genre en milieu scolaire. « La MINUSMA est ici pour aider le Mali à se relever et à se stabiliser tout en respectant ses coutumes et mœurs. La rencontre que nous faisons maintenant vise à mieux expliquer la notion de genre afin de combler certaines inégalités dans nos différentes sociétés car nous naissons tous égaux en liberté et en droit mais c'est la société qui finit par établir certaines pratiques en fonction des localités, » a souligné l'officier de l'unité genre M. Sondjo Idrissa Coulibaly.

La centaine d'élèves présente à la rencontre a démontré un grand intérêt à travers de multiples questions portant sur les raisons de certaines inégalités dans la société. « Pourquoi les femmes de notre armée ne peuvent pas aller au front pour se battre aux côtés des hommes? » s'exclame Isra Maiga, élève du lycée. Cette question fera sourire le Capitaine Aichatou Issiaka Ousmane, point focal de l'unité genre auprès de la force de la MINUSMA à Gao. Elle répondra qu'elle a été formée avec plusieurs maliennes qui servent valablement leur pays.

Après la thématique sur le genre, M. Albert Amayandé Diouf de la section des affaires civiles a animé celle sur le rôle de la jeunesse féminine dans la mise en œuvre des accords d'Alger. Il a encouragé les jeunes à s'approprier l'Accord et s'impliquer fortement dans sa mise en œuvre. Ce fut l'occasion pour lui d'exhorter les jeunes filles à occuper les postes de responsabilité dans les associations de l'école et de se forger à être des citoyens modèles capables d'apporter des changements positifs dans leurs communautés. « L'implication des femmes dans les prises de décision ne peut être possible que si les femmes en font la demande. C'est le moment pour vous d'occuper les postes partout où c'est possible afin que votre voix porte » a-t-il conclu. La violence basée sur le genre a été également animée par M. Omorou Touré, coordinateur régional de la clinique juridique de l'association « Dèmè So ».

Une vidéo sur le travail des femmes en uniforme de la MINUSMA avec pour exemple le Capitaine Aichatou Issiaka Ousmane, point focal de l'unité genre auprès de la force de la MINUSMA à Gao a été diffusée. Chose qui a ébloui les jeunes filles présentes à la rencontre. « Comment doit-on faire pour être comme vous mon capitaine ? » s'interrogea Fatoumata Touré ? « Il faut bien travailler en classe et ne jamais abandonner les études » répondit sagement le capitaine entouré de jeunes filles.

Madame Aissata Sangho, directrice régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a pour sa part vivement encouragé les élèves à suivre assidument les cours pour être des grands cadres de ce pays. Elle a par ailleurs indiqué la nécessité d'arriver à la parité entre hommes et femmes d'ici l'horizon 2030.

SOFIA WESTERGRÉN



Sofia Westergren, Suède, Inspectrice de la Police et membre de l'Unité d'induction de la Police de la MINUSMA à Bamako : « Le plus grand défi dans mon travail en tant que policière de l'ONU c'est d'être obligée de prouver mes compétences avant d'être respectée autant que mes collègues hommes. Mais être femme dans une mission de maintien de paix me permet aussi de montrer à toutes les femmes Maliennes que leur pays a besoin d'elles pour aller vers la paix »



REMISE DE DONS AUX ENFANTS DÉMUNIS DE SÉVARÉ



Au-delà de la protection des civils et de leurs biens, le Réseau des Femmes de la Police de la MINUSMA de Mopti a tenu à marquer à son tour la Journée Internationale de la Femme en portant assistance à une partie vulnérable des populations auxquelles leurs missions sont dédiées en l'occurrence les enfants orphelins, abandonnés et ceux de parents déficients mentaux.

Pour cette opération de proximité, le choix du Réseau des femmes policières de la MINUSMA s'est porté sur le Village d'Enfants SOS (VESOS) dans la Commune rurale de Socoura un quartier de la ville de Sévaré. Tenue le vendredi 18 mars, la cérémonie de remise de dons était au profit de 132 enfants démunis. Les lots étaient composés de 50 moustiquaires, 7 sacs de riz de 50 kg, 2 sacs de sucre de 50 kg, 5 cartons d'eau de javel, 5 bidons d'huile de 5 l, 3 ballons de football et 10 cartons de savons.

La cérémonie a enregistré la présence de nombreuses autorités locales dont le Maire de Sévaré et celui de la Commune rurale de Socoura, les autorités coutumières et religieuses et du Directeur Régional pour la Promotion de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (DRPFE) et tous ont tenu à exprimer leur gratitude et leur reconnaissance lors de l'évènement. Pour sa part, le Maire de la Commune rurale de Socoura a estimé que cette action restera inoubliable à tout jamais pour les bénéficiaires.

Dans son intervention, le Directeur du Village d'Enfants, M. Dao a adressé ses remerciements appuyés au Réseau des Femmes de la Police de la MINUSMA d'avoir choisi son village parmi tant d'autres centres et associations dans le besoin et salué le geste d'humanité que le réseau a posé au

profit des enfants démunis et dont il a la charge. Selon lui, cette action est le témoin que la MINUSMA porte une attention particulière au bien-être des enfants. Il a conclu son propos en formulant deux principales doléances : la première portant sur l'aménagement du terrain de basketball et la seconde sur l'installation des plaques solaires qui permettront d'augmenter la capacité du château d'eau.

Dans la même veine, le Maire de Sévaré a exprimé toute son appréciation pour le geste du Réseau des Femmes de la Police de la MINUSMA qui permettra aux bénéficiaires, pendant un certain temps, de subvenir à leurs multiples besoins. Il a terminé en exhortant le réseau d'intervenir auprès d'autres catégories de personnes vulnérables telles que les personnes âgées, les personnes déplacées etc...

« Il était important pour nous en tant que Femmes de la composante Police de la MINUSMA opérant dans la région de Mopti de célébrer la Journée Internationale de la Femme à travers l'organisation de cette cérémonie de remise de dons. Cette contribution bien que modeste, aidera à combler quelque peu les besoins des enfants qui sont à la charge des familles d'accueil et dont les moyens sont limités », a déclaré la Présidente du Réseau dans son allocution.

Servir au plus près des communautés, être à l'écoute des besoins des plus vulnérables et apporter les réponses adéquates avec engagement et dévouement tels sont les mots clé de l'engagement du Réseau des Femmes de la Police de la MINUSMA. L'opérationnalisation de cette activité participe à la consolidation de la confiance entre ces femmes engagées et les populations qu'elles sont venues servir.

LES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI À TOMBOUCTOU FORMÉES AU CONCEPT DU GENRE PAR LA MINUSMA



28 éléments des Forces de Sécurité du Mali (FSM), parmi lesquels des Agents de la Gendarmerie, de la Police Nationale, des services pénitentiaires ainsi que de la Protection Civile, ont participé du 14 au 18 mars 2016 à une formation sur « le Genre et la Violence basée sur le genre », organisée par la Police des Nations Unies (UNPOL). La rencontre visait à mieux outiller les FSM en matière de genre et de droits humains en vue d'en faire des relais et points focaux au niveau de leurs services respectifs.

Cette session, qui a pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des FSM, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de formation, élaboré conjointement par l'équipe régionale d'UNPOL de la MINUSMA à Tombouctou et

les responsables des différents corps des Forces de Sécurité du Mali.

Durant une semaine, les participants ont approfondi leurs connaissances des concepts du genre, de la dynamique de Violence Basée sur le Genre, de la Violence Conjugale, des Mutilations Génitales Féminines ainsi que du VIH/SIDA.

La Section droit de l'Homme de Tombouctou s'est quant à elle chargée de sensibiliser les stagiaires sur l'intégration de la dimension genre, les principaux instruments de protection des femmes et des enfants et l'application des lois, notamment concernant les femmes en détention et les femmes victimes.

DES COMPOSANTES DE LA POLICE ET DE LA GARDE NATIONALE DU MALI FORMÉES PAR LA MINUSMA



Le vendredi 18 mars 2016 fut une journée particulièrement chargée pour l'Unité Police de la MINUSMA. Elle a en effet procédé à la clôture de deux sessions de formation relatives aux Renseignements Généraux (RG) et au Maintien de l'Ordre (MO) dans l'enceinte de l'Ecole de la Garde Nationale de Bamako, à l'attention des policiers et des gardes et une autre session sur le "Tactical Combat Casualty Care" - TCCC, c'est à dire le secours en situation de combat, à l'attention des agents du Groupe d'Intervention de la Police Nationale (GIPN), unité d'élite de la Police créée suite à l'attaque de l'hôtel RADISSON Blu et spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et ses différentes manifestations.

Composées de 156 éléments en MO, 20 en RG, et 24 en TCCC, ces formations ont regroupé des Policiers et des Gardes pour un partage d'expériences et une synergie dans l'exercice de leurs fonctions sur le

terrain. Ainsi, la formation sur les renseignements permettra à coup sûr de collecter des informations nécessaires et de les transmettre aux autorités compétentes pour une bonne prise de décision. Ces renseignements sont d'une grande importance dans la gestion sécuritaire de la cité. Le MO, ensemble des actions et comportements visant à maintenir la paix civile, s'occupe essentiellement de la prévention des troubles à l'ordre public, et comme son nom l'indique, de maintenir l'ordre public et le rétablir lorsqu'il est troublé.

Le Tactical Combat Casualty Care, dispensé pour la première fois au Mali, fournit aux policiers concernés un ensemble de techniques leur permettant de sauver leurs coéquipiers atteints sur un théâtre d'intervention occupé par des assaillants armés.

Ces trois formations se sont

avérées utiles pour les différentes composantes de la Police et de la Garde nationale du Mali. Le Colonel SANOGO, représentant le Chef d'Etat-Major de la Garde Nationale du Mali a remercié la MINUSMA dans sa volonté d'aider le Mali à gérer la crise sécuritaire en cours. Il a invité les éléments formés à profiter de la présence de la Mission pour bâtir un meilleur avenir pour le Mali. Le représentant du Chef de la Police de la MINUSMA, le Colonel Major YABIRI, explique sa présence au Mali par le souci d'apporter de l'expertise au peuple Malien afin de l'accompagner dans le processus d'une paix durable qui est fondée sur la sécurité.

Très satisfaits, les stagiaires ont promis faire un bon usage des enseignements reçus, une fois dans leurs unités respectives. Ils ont souhaité que ces formations soient pérennisées afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles techniques d'intervention.

LECTURE ET APPLICATION CORRECTES DES LOIS MALIENNES : LA MINUSMA OFFRE UN RECUEIL DE TEXTES AU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA JUSTICE



« Une justice forte rassure les populations ». Ce sont les mots prononcés par Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Coordinatrice humanitaire et Représentante résidente du PNUD, lors de la cérémonie de remise, hier 17 mars, des recueils de textes usuels du droit positif malien au Ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Garde des Sceaux, Mme Sanogo Aminata Mallé.

400 EXEMPLAIRES DES RECUEILS DE TEXTES USUELS DU DROIT POSITIF MALIEN ET 1000 CLÉS USB DU MÊME CONTENU

L'initiative de cette remise de matériel didactique émane du Programme d'urgence pour le renforcement du système judiciaire et de Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Exécutée par la MINUSMA, elle vise à faciliter notamment l'accès de l'information judiciaire aux magistrats, aux autres professionnels du droit et au citoyen tout court, car comme le dit l'adage : "nul n'est censé ignorer la loi". Le don ainsi remis au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme est composé de quatre cents exemplaires des recueils de textes usuels du droit positif malien et de 1000 clés USB du même contenu. Il vient combler l'indisponibilité de certains textes juridiques du Mali et la vétusté de ceux existants.

D'une dimension encyclopédique, le recueil divisé en trois tomes, renferme la quintessence du droit malien. Il porte plus précisément sur l'organisation et le fonctionnement des services judiciaires, la Constitution du Mali, les lois organiques sur le fonctionnement d'institutions phares comme la Cour constitutionnelle et la Haute cour de justice. La législation civile, le droit des affaires, celui du foncier et des domaines font également partie du contenu. Pour le Ministre, le recueil de textes mis à la disposition de

son département par la MINUSMA constitue «un outil de travail précieux pour les professionnels du droit en général, les magistrats et auxiliaires de justice en particulier », auxquels il servira de « boussole dans l'exercice de leurs missions », a ajouté le Ministre. La non disponibilité des textes entrave le fonctionnement correct de la justice et compromet l'établissement de l'État de droit dont le besoin se fait sentir dans le contexte post-crise du Mali.

DIFFUSER L'INFORMATION JUDICIAIRE ET JURIDIQUE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

Au cours de la cérémonie qui a eu lieu dans les locaux du Ministère, Mme Mbaranga Gasarabwe a fait le triste constat que les magistrats en activité au Mali ont difficilement accès aux documents juridiques régissant leur profession. Elle a rappelé à cet effet que « les textes ne sont pas disponibles ou n'ont pas été distribués régulièrement ou encore, pour le cas spécifique du nord du Mali, parce que les juridictions ont été dilapidées au cours de la crise de 2012 », motivant ainsi le geste de la MINUSMA.

Pour sa part, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a donné l'assurance, en présence des chefs des services centraux de la justice malienne, des magistrats, chefs des juridictions, greffiers en chef, greffiers et secrétaires des greffes et parquets, que les documents seront mis, de façon prioritaire, à la disposition des juridictions de l'intérieur et particulièrement celles des régions du Nord affectées par la crise. Dans ces régions, c'est le substrat de la justice malienne qui a été saccagé par les groupes terroristes. La remise des documents intervient le même jour que la rentrée solennelle du Barreau à laquelle toute la famille judiciaire du Mali a participé.

LA MINUSMA CONTRIBUE À L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE MIEUX OUTILLÉE



Avec une large diversité de champs d'actions allant des droits de l'homme, à la promotion du rôle socio-politique de la femme, la défense de l'enfant, la lutte contre la corruption, la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement et bien d'autres secteurs, la société civile est un maillon important dans le fonctionnement des sociétés contemporaines dont le Mali est pleinement partie prenante. C'est conscient de cet état de fait, que la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA en sa qualité d'interface privilégiée des organisations de la société civile a tenu du 15 au 17 mars la deuxième session de la série de formations de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs évoluant au niveau local sur le thème : « Soutien à l'émergence d'une société civile locale outillée au contrôle citoyen » à l'Hôtel El Farouk à Bamako.

Cette formation s'adresse aux organisations de base ou communautaires, très nombreuses à travers le Mali et qui jouent un rôle de premier plan auprès des communautés dans les problématiques de bonne gouvernance, la réconciliation au niveau local, le renforcement du tissu communautaire surtout en cette période charnière de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de réconciliation au Mali.

À l'entame des travaux, les participants ont dressé un diagnostic sans concessions sur les difficultés auxquelles la société

civile malienne doit faire face et ont surtout mis le doigt sur les maux qui gangrènent le secteur au titre desquels la prolifération des organisations, le manque de visibilité et d'audience des acteurs, les collisions entre certaines organisations de la société civile et les partis politiques, le déficit de leadership des organisations, le manque de cohérence et de coordination dans les actions etc. « La diversité est souvent synonyme de richesse. Mais dans le contexte de la société civile de notre pays, elle nuit à la synergie d'actions et fait partie des faiblesses notoires » a déclaré un formateur.

Au Mali plus qu'ailleurs, l'implication de la société civile dans le développement local constitue un des défis majeurs pour une gouvernance participative et la cohésion sociale. Pour y parvenir, il est indispensable de renforcer les capacités des organisations de base. C'est ainsi que la Division des Affaires Civiles a élaboré les modules de cette formation pour cadrer avec les besoins spécifiques des participants portant notamment sur la typologie, la structuration, les rôles et la responsabilité des mouvements associatifs, les relations avec les institutions, l'importance du rôle de la société civile dans le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, la démarche et la restitution publique etc.

Les objectifs de cette session étaient de soutenir l'émergence d'une société civile neutre de niveau local à travers la promotion

de l'exercice de veille citoyenne, le renforcement de la gouvernance associative des structures locales de la société civile, la sensibilisation sur l'importance de l'exercice de veille citoyenne pour contraindre les pouvoirs locaux à rendre compte régulièrement aux citoyens de leur gestion publique, le renforcement de capacités dans le domaine de la veille citoyenne à travers les stratégies de communication, le plaidoyer, le réseautage et la coordination entre les organisations de la société civile.

« La société est le principal moteur de la gouvernance moderne, elle est le porte étendard des populations les plus vulnérables et elle a cette capacité de mettre en lumière les problèmes qui minent les sans-voix pour en faire des préoccupations nationales. Avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, il est impératif que la société civile malienne ait les outils nécessaires pour remplir à souhait son rôle auprès des différentes communautés. Pour ce faire, la Division des Affaires civiles de la MINUSMA ne ménagera aucun effort pour les accompagner » a souligné en substance dans son propos introductif le Directeur adjoint de la Division des Affaires civiles, M. Vahram Abadjian.

À l'issue des trois jours de formation, des réunions trimestrielles entre les organisations de la société civile et la Division des Affaires Civiles permettront le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées au cours de cet atelier.

21 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS



« En cette première année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Journée internationale met l'accent sur le rôle joué par les forêts dans l'approvisionnement en eau. [...] Investir dans les forêts est une assurance pour toute la planète. »

M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

MESSAGE 2016

THÈME 2016 : « LA FORÊT ET L'EAU »

La Journée internationale des forêts offre une plateforme pour sensibiliser à l'importance de tous les types de forêts et des arbres en général. Les forêts couvrent environ un tiers de la planète et elles jouent un rôle fondamental dans les économies mondiales et nationales. Près d'1,6 milliard de personnes, dont plus de 2000 cultures autochtones, dépendent des forêts pour leur subsistance quotidienne et leur survie à long terme. Les forêts sont les écosystèmes les plus riches en terme de diversité biologique. Elles abritent plus de 80% des espèces d'animaux, de plantes et d'insectes sur terre. Les forêts fournissent également des abris, des emplois et la sécurité pour les populations qui en sont tributaires. Pourtant, malgré tous ces précieux avantages écologiques, économiques, sociaux et sanitaires, nous détruisons les forêts dont nous avons besoin pour survivre. La déforestation mondiale se poursuit à un rythme alarmant : 13 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année. La déforestation est responsable de 12 à 20 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.

LES FORÊTS ET L'EAU À L'HONNEUR

Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, nous célébrons les forêts et les arbres, qui pourvoient à nos besoins essentiels et ont une fonction protectrice. Cette année, l'accent est mis sur le rôle essentiel que jouent les forêts dans l'approvisionnement des populations du monde en

eau douce, élément indispensable à la vie.

Le saviez-vous ?

- Les bassins versants boisés et les zones humides renferment 75 % de l'eau douce accessible dans le monde
- Environ un tiers des grandes villes du monde dépendent directement de zones forestières protégées pour une large part de leur approvisionnement en eau potable
- Près de 80 % de la population mondiale – soit 8 personnes sur 10 – est exposée à une menace grave en ce qui concerne la sécurité de l'eau
- On peut réaliser des gains économiques considérables en améliorant la gestion des ressources en eau
- Les forêts agissent comme des filtres à eau naturels
- Les changements climatiques ont une incidence sur le rôle des forêts en matière de régulation des flux de l'eau et sur les ressources en eau disponibles
- Les forêts jouent un rôle essentiel dans le développement et le renforcement de la résilience

ÉVÉNEMENTS 2016

Pour marquer la Journée, une célébration conjointe de la Journée internationale des forêts et la Journée mondiale de l'eau se tiendra le lundi 21 mars 2016 (de 10 à 13 heures) dans la salle du Conseil économique et social, au Siège de l'ONU à New York.

L'événement intitulé « La forêt et l'eau - Soutenir la vie et les moyens de subsistance » permettra de sensibiliser les interconnexions entre les forêts et l'eau et leurs contributions à la mise en œuvre du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

Cet événement est organisé par le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et d'ONU-Eau, en collaboration avec le gouvernement de la Suède.



JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE 2016

S'UNIR POUR METTRE FIN À LA TUBERCULOSE

En perspective de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, qui aura lieu le 24 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) appelle les pays et les partenaires à s'unir pour mettre fin à la tuberculose. Cet appel est lancé au moment où s'ouvre l'ère des objectifs de développement durable des Nations Unies qui visent notamment à mettre fin à la tuberculose d'ici à 2030.

Même si la lutte contre la tuberculose a fait d'importants progrès – 43 millions de vies sauvées depuis 2000 –, la bataille n'est qu'à moitié gagnée: chaque jour, plus de 4000 personnes meurent de cette maladie infectieuse.



Organisation
mondiale de la Santé

22 MARS : JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU



« *Nous pouvons prendre des mesures audacieuses pour remédier aux inégalités en matière d'accès à l'eau dans le cadre des efforts que nous déployons pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.* »
M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, Message 2016

L'HUMANITÉ A BESOIN DE L'EAU

Une goutte d'eau est flexible. Une goutte d'eau est puissante. Une goutte d'eau est en demande.

L'eau est au cœur du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus.

THÈME DE LA JOURNÉE 2016 : L'EAU ET L'EMPLOI

L'eau est un élément primordial de la vie. Elle est non seulement vitale en matière de santé, mais aussi d'emplois en permettant de subvenir au développement économique, social et humain.

Aujourd'hui, la moitié des travailleurs dans le monde - 1,5 milliard de personnes - sont employés dans des secteurs liés à l'eau. La plupart des emplois, tous secteurs confondus, en dépendent directement. Cependant, en dépit du lien indélébile entre l'eau et l'emploi, des millions de personnes qui dépendent de l'eau pour survivre ne disposent pas de droits fondamentaux du travail.

Le thème de cette année s'attache à déterminer le rôle joué par l'eau dans la création et le soutien d'emplois de qualité.

Participez à la campagne 2016 pour rester informés, engagés et prêts à agir ! Vous pouvez également contribuer à la campagne sur les réseaux sociaux en utilisant les hashtags #WaterIsWork et #WorldWaterDay

La Journée mondiale de l'eau se tient chaque année le 22 mars. Il s'agit d'une journée pour célébrer l'eau, une journée pour faire une différence pour les membres de la population mondiale qui souffrent de problèmes liés à l'eau. Il s'agit d'une journée pour préparer la manière avec laquelle nous allons gérer l'eau à l'avenir. En 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 22 mars comme première Journée mondiale de l'eau. 22 ans plus tard, cette journée est célébrée chaque année dans le monde entier, mettant en lumière une problématique différente.



EN BREF

Photo du jour ! Tous les 22 mars, nous célébrons la Journée mondiale de l'eau.

Comme le mentionne le Secrétaire général BAN Ki-moon, « *L'eau joue un rôle central dans la survie de l'humanité, l'environnement et l'économie. Tous les travailleurs peuvent subir les effets nocifs d'un approvisionnement en eau et d'un assainissement déficients. Près d'un cinquième des 2 millions de décès imputables au travail sont causés par une eau potable de piètre qualité, un assainissement inadéquat et une mauvaise hygiène. Bien souvent, les gens qui ont le moins accès à l'eau et à l'assainissement sont également ceux qui ont difficilement accès à des soins de santé et à des emplois stables, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté. En cette Journée mondiale de l'eau, réaffirmons notre ferme volonté d'améliorer la qualité de l'eau et la gestion et la protection des ressources en eau.* »

LA MINUSMA APPUIE LES AUTORITÉS MALIENNES À ÉTABLIR DES MESURES DE SAUVEGARDE POUR UN SITE ARCHÉOLOGIQUE



La MINUSMA, à travers son unité Environnement et Culture, a appuyé la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC) du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, à établir des mesures de sauvegarde pour le site archéologique de Saneye, situé à 6 kilomètres de la ville de Gao.

Le Conseil des Ministres du 16 Mars 2016 a en effet adopté un décret pour le classement du site dans le patrimoine culturel national du Mali. Cette décision fait suite à un travail de terrain et de documentation réalisé depuis juin 2015 par une équipe composée de la DNPC, de la mission culturelle de Gao, de l'Association Alanga de Gao et de la MINUSMA.

« La coopération exemplaire et inédite de la MINUSMA a permis de mettre en place une synergie d'actions en cours qui a mis l'ensemble des parties prenantes dans une démarche participative efficace. Cette collaboration basée sur la mise en place d'un plan d'action dynamique est à l'origine de la constitution du dossier de classement et d'élaboration de perspectives de gestion durable, de protection et de sécurisation du site emblématique de Gao Saneye. Le Gouvernement du Mali mettra les moyens nécessaires de protection, de gestion et de valorisation de ce bien culturel de très grande valeur culturelle et historique exceptionnelle » déclare Lassana Cissé, Directeur national du Patrimoine Culturel.

La section du Génie et l'unité de cartographie de la MINUSMA ont notamment permis la réalisation du plan d'ensemble du site en collaboration avec les services techniques de Gao.

Alertée, avec les autorités, par l'association Alanga des risques pesant sur ce site culturel, la MINUSMA a mis à disposition ses moyens techniques et logistiques en vertu de son mandat d'appui aux autorités maliennes à protéger le patrimoine culturel du Mali, en collaboration avec l'UNESCO (paragraphe 14h de la résolution du Conseil de Sécurité 2227). En effet, le lieu fait l'objet de menaces diverses dont l'érosion, l'ensablement, l'aliénation foncière, ainsi que le pillage et la vente illicites d'objets.

« Saneye représente pour la population le plus grand site historique et archéologique qui symbolise la présence Songhoï, il est aussi le site qui a vu la naissance des empereurs Songhoï. Les anciens l'appellent « la Cité des Saints ». L'association Alanga et les Jeunes patriotes dans le souci de veiller sur les biens et les personnes de la région Gao, pendant et après l'occupation, ont contribué à la protection de sites par de la sensibilisation et des actions de supervision ou des missions sur Bamako pour informer les autorités concernées, avec des images à l'appui des conséquences de pillages et vols d'objets (stèles) par les groupes armés terroristes... » indique Abdoulaye Boncana, représentant de l'association Alanga et du Mouvement des Jeunes Patriotes.

Le site est constitué d'une nécropole et d'une ancienne ville marchande, correspondant à la cité médiévale de Sarnah, qui a été décrite par les chroniqueurs arabes dès le Xe siècle. Plusieurs missions de fouilles archéologiques depuis les années 70 avaient révélé le rôle de métropole de Gao dans le commerce transsaharien entre le VIIe et la fin du XVIe siècle.

Grâce à cette nouvelle protection juridique, ce patrimoine archéologique bénéficie dorénavant des effets de classement relatifs aux lois existantes contre l'aliénation, la destruction, la transformation, le pillage et le trafic illicite des biens culturels. L'équipe va ainsi poursuivre son travail pour renforcer les mesures de sauvegarde de ce site.

La MINUSMA continuera de s'engager auprès des autorités pour appuyer la sauvegarde du patrimoine culturel malien, notamment à travers son soutien au programme de réhabilitation des patrimoines endommagés des régions du Nord du Mali coordonné par le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme et l'UNESCO, pour lequel elle a déjà contribué à hauteur d'environ 250000 USD grâce à différents appuis financiers et logistiques. La préservation du patrimoine culturel est un facteur important de réconciliation, de soutien à la cohésion sociale et à la paix ; cet aspect est d'ailleurs intégré dans l'« Accord pour la paix et la réconciliation du Mali » signé les 15 mai et 20 juin 2015.

LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ONUSIDA MICHEL SIDIBE EN VISITE AU MALI



Le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, est arrivé ce weekend à Bamako dans le cadre d'une visite officielle du 26 au 29 mars. Il a été reçu par le Président de la République du Mali, S.E.M Ibrahim Boubacar Keita ainsi que par le Ministre des Affaires Etrangères, M. Abdoulaye Diop. Plus tôt dans la journée, il a rencontré le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif. Il s'est également réuni avec l'Equipe Pays des Nations Unies au Mali.

Cette visite fait suite à l'invitation

personnelle du Secrétaire Général des Nations Unies adressée à S.E.M. Monsieur Ibrahim Boubacar Keita pour participer à la Réunion de Haut Niveau sur le VIH/SIDA qui se tiendra à New York du 8 au 10 juin 2016 et assurer une forte participation du Mali à cette réunion. La Réunion de Haut Niveau sera l'opportunité pour confirmer les engagements pris par les Chefs d'Etats, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), de mettre fin au Sida à l'horizon 2030, et pour réaffirmer une véritable solidarité internationale pour répondre aux défis du VIH notamment ceux liés aux contextes de crises

sécuritaires et humanitaires.

La mission du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1983 du Conseil de Sécurité, adoptée en 2011, qui appelle le Secrétaire Général des Nations Unies à accorder une place particulière aux questions de VIH dans les activités de prévention et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité internationales, de prévention et d'intervention en présence de violences sexuelles liées à un conflit, ainsi que de consolidation de la paix au lendemain de conflits.

COMMUNIQUE DE PRESSE RELEASE MINUSMA

COMMUNIQUÉS

22 MARS : LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE DU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'EUTM À BAMAKO

Bamako, le 22 mars 2016 - La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) condamne avec vigueur l'attaque qui a ciblé hier soir, aux environs de 18h30, le Quartier Général de la Mission de Formation de l'Union Européenne au Mali (EUTM).

L'attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés a été repoussée avec succès et n'a fait aucune victime ni blessé parmi le personnel de l'EUTM.

« C'est un acte criminel et ignoble qui est d'autant plus déplorable qu'il a ciblé l'un des principaux partenaires du Mali venu apporter soutien et assistance au pays aux fins de renforcer les capacités de ses forces armées pour assurer le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire malien. C'est un acte des ennemies de la paix dont les responsables doivent être identifiés et traduits en justice », a déclaré M. Mahamat Salah Annadif, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA.



**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



MINUSMA



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.facebook.com/minusma

<http://minusma.unmissions.org>

